

FORMATION PSC1

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Public concerné

Toute personne âgée de 10 ans minimum

Prérequis : Aucun

Délai d'accès à la formation : 21 jours

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap)

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (1 journée) en présentiel

Participation : 8 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat de compétences PSC1

Actualisation : conseillée tous les 3 ans

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

Délais d'accès à la formation : En cas de session complète ou de session incomplète en dessous du seuil fixé, le stagiaire sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins d'entraînement, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SAPEUR-POMPIER

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 mémo
- 1 attestation de fin de formation
- 1 diplôme (si validation)

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de Loire Atlantique

12 rue Arago – BP 94303

44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex

Tel : 02.40.37.78.18

E-mail : secourisme@udsp44.fr

N° Habilitation INRS :

1022997/2016/SST/01/O/CN et 1022995/2016/SST/02/O/CN

N° agrément FNSPF : 1101 P 75

SIRET : 381 786 961 000 15 - Code APE : 9499Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région
des Pays de la Loire sous le numéro 52 44 04262 44

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant ou en faisant réaliser les gestes élémentaires de secours.

Déroulé pédagogique

LA PROTECTION - L'ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

ARRÊT CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le bébé
- Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

Tarifs et Inscriptions

Tarif (documentation incluse) :

65 € (individuel) - 60 € (Service civique) - 650 € (forfait groupe)
480 € (forfait Ets scolaire) - Contact du formateur pour les structures, pour l'organisation pédagogique et la logistique

Inscriptions : en ligne sur www.udsp44.fr



Retrouvez notre actualité sur  @udsploireatlantique
et sur www.udsp44.fr

Devenez sapeur-pompier volontaire : www.sdis44.fr